

# PARCOURS

## LE PARTENARIAT ENTRE PROTECTION DE L'ENFANCE ET SECTEUR DU HANDICAP : SÉCURISER LES PARCOURS DES JEUNES DOUBLEMENT VULNÉRABLES

Colloque



Askoria - Amphithéâtre Bretagne  
2 avenue du Bois Labbé - Rennes

**30 | MAI | 2024**

9h - 17h

Accueil des participant·e·s dès 8h30



avec le soutien financier de



en partenariat avec



### LE PARTENARIAT ENTRE PROTECTION DE L'ENFANCE ET SECTEUR DU HANDICAP : SÉCURISER LES PARCOURS DES JEUNES DOUBLEMENT VULNÉRABLES

La notion de parcours est devenue centrale : éviter les ruptures, accompagner de manière agile et fluide afin de sécuriser les parcours des publics fragilisés, travailler en réseau et en partenariat, autant d'injonctions auxquelles sont confronté·e·s les professionnel·le·s. Renforcées par le Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par la loi du 2 janvier 2002 portant sur la conclusion de conventions, la création de GIE et GIP, de groupements de coopération sociale et médico-sociale, de regroupements et fusions d'établissements et par la loi HPST du 21 juillet 2009 qui définit les modalités de coopération entre établissements de santé et dans le secteur médico-social, ces injonctions nous invitent à réfléchir à cette nécessité partenariale, au profit des publics accueillis, notamment les enfants et jeunes doublement vulnérables, à savoir en situation de handicap et confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Un certain nombre de ces enfants se retrouvent dans des situations d'extrême fragilité, mettant en échec les institutions qui les accompagnent. Parfois appelés "incasables", ils passent de foyer en foyer, ou de famille d'accueil en hôpital et questionnent - malgré eux - les fonctionnements en silo des différentes institutions.

Au travers d'éclairages théoriques sur le partenariat et ses logiques institutionnelles, sur les collectifs de travail au-delà des appartenances sectorielles, mais également au travers de retours d'expériences sur des dispositifs multi partenariaux, l'enjeu de ce colloque est de comprendre et d'identifier ce qui se joue dans le tissage de partenariats durables, qui réinventent ce "travail à plusieurs" pour offrir une continuité d'accompagnement à des jeunes à vulnérabilités multiples que les réponses "classiques" mettent à mal.

Ainsi, Philippe Lyet, en s'appuyant sur des recherches-actions qu'il a menées ainsi que sur son ouvrage "L'institution incertaine du partenariat", viendra nous exposer ce qui se joue dans le partenariat et nous aidera à en tirer des conclusions sur les facteurs-clés de réussite, tant au niveau des institutions que des professionnel·le·s.

Michel Boutanquoi, quant à lui, en appuyant ses propos sur des recherches qu'il a pu mener, interviendra sur la question des collectifs de travail, "osant un parallèle entre les difficultés de la collaboration entre professionnel·le·s et celle de la collaboration entre professionnel·le·s et familles, tant il est question à chaque fois, d'un renoncement à une forme de maîtrise".

Présent au 35ème congrès de l'UNIOPSS des 3 et 4 avril derniers à Lyon, Damien Tellier viendra se faire l'écho, au titre de l'AIRe (Association des ITEP et de leurs réseaux), des échanges entre professionnel·le·s qui se sont déroulés lors de l'atelier "Protection de l'enfance et handicaps : pour que double vulnérabilité ne rime pas avec fatalité !", l'occasion de faire état des préoccupations et des enjeux autour de cette thématique. Pour venir en réponse à ses propos, trois professionnel·le·s du dispositif Respir'Action représentant les champs de la protection de l'enfance, du sanitaire et du médico-social viendront partager leur expérience de lieux de répit multipartenariaux.

Enfin, des professionnel·le·s du territoire brétilien témoigneront de différents services ou dispositifs dans lesquels ils/elles sont engagé·e·s, véritables passerelles facilitant les parcours entre protection de l'enfance et secteur du handicap.

Tout au long de ce colloque, la part belle sera faite aux échanges avec la salle afin de permettre réflexion et croisements de regards.

Entrée gratuite - Inscription obligatoire



[Accès à l'inscription en ligne](#)

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail : marion.eslinger@ar-roch.fr